



# MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#30

Mars/Avril/Mai 2024

Supplément **Ville de Flers**



## La ville passe au 100% Led

2200 points lumineux de Flers vont passer en led d'ici la fin de l'année 2024. Cela va permettre de réduire la consommation d'électricité de 30 à 40 %.

La salle du conseil municipal modernisée

p. 2

112 logements en cours de rénovation à Saint-Michel

p. 3

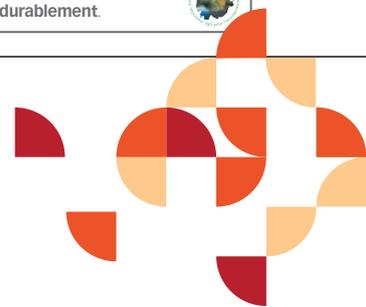
Écoles publiques : pensez à inscrire vos enfants

p. 6

Une basketteuse de l'équipe de France à Flers

p. 8

Magazine publié par la Ville de Flers - Avenue du Château  
CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication** :  
Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 -  
mmace@flers-agglo.fr • **Directeur de la publication** : Yves  
Goasdoué • **Rédaction - Photos** : Service communication  
Flers Agglo sauf mention • **Création de la maquette** :  
Epicéum • **Mise en page/Impression** : Imprimerie Mouturat  
- Flers - mouturat.imp@orange.fr - 02 33 62 25 15 • **Dépôt  
légal** : mars 2024. ISSN 2552-0938 • **Tirage** 9300 exemplaires.  
• **Distribution** : sous film avec le magazine Le Fil de  
Flers Agglo. • **Reproduction, même partielle, interdite.**  
Imprimé avec des encres végétales sur papiers  
issus de forêts gérées durablement.



# MAIRIE La salle du conseil municipal modernisée



La salle du conseil a été inaugurée en décembre après un an de travaux

**La nouvelle salle du conseil municipal de Flers a été inaugurée le 14 décembre. Les travaux ont duré presque un an. Une salle de diffusion numérique a été créée afin de faciliter la tenue des séances et autres réunions.**

La salle du conseil municipal de Flers, située dans l'aile droite du château, vient de bénéficier d'un bon coup de fraîcheur. Celle-ci se trouvait en effet dans un état de vétusté avancé. Yves Goasdoué, maire de Flers et président de Flers Agglo, a inauguré le nouvel équipement le 14 décembre, en présence d'Isabelle Rioux, sous-préfète d'Argentan. Pour le maire de Flers, « **cette**

**nouvelle salle s'inscrit à la fois dans la tradition et la modernité, dans le respect du château ».**

Les travaux qui ont duré presque un an ont consisté à rénover les menuiseries extérieures bois, refaire les parquets, mettre aux normes les installations électriques et refaire toutes les peintures (plafonds, murs, boiseries et moulures), le tout en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France.

### **Nouveau matériel informatique**

La salle a également été modernisée pour faciliter le déroulement des séances du conseil municipal et autres réunions. Elle est désormais équipée de nouveau matériel informatique et de sonorisation.

La Ville a également investi dans du nouveau mobilier : fauteuils, chaises, tables et bureaux qui se marient parfaitement avec les coloris de la nouvelle salle rénovée et donnent une touche de modernité à la salle.

**« J'ai souhaité que les conseils municipaux continuent de se dérouler dans le château pour le symbole qu'il représente pour les Flériens et la vie locale. Juste à côté de la salle du conseil municipal se trouve d'ailleurs la salle du Souvenir. Cette magnifique salle doit rester un lieu de démocratie ».**

Les travaux menés dans la salle du conseil constituent la dernière tranche de la rénovation du château de Flers.

**D'infos :**  
 [flers-agglo.fr/actualites](http://flers-agglo.fr/actualites)

## SAINT-MICHEL 112 logements en cours de rénovation

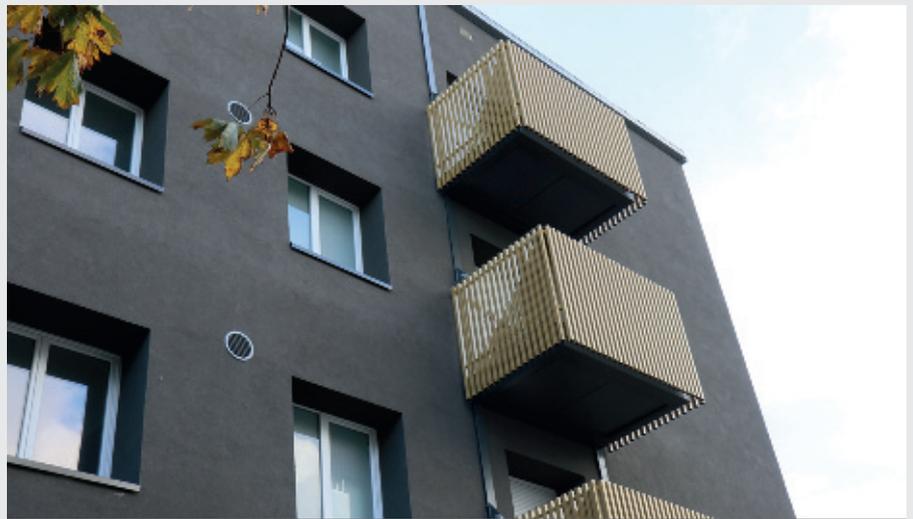
**Les 112 logements de l'allée des Pierres-Précieuses, à Saint-Michel, à Flers, sont en cours de réhabilitation, à l'initiative du bailleur social Logissia. Les chantiers vont se poursuivre en 2024 dans ce quartier en pleine rénovation urbaine.**

**L**e bailleur social Logissia rénove les six immeubles des Pierres-Précieuses, dans le quartier Saint-Michel, à Flers. Cela concerne 112 logements, des T2 et des T3, de 55 à 66 m<sup>2</sup>.

Ce chantier, qui s'inscrit dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier, permet de refaire les façades des bâtiments et les isoler par l'extérieur. Les fenêtres sont également changées et les toitures remplacées. À terme, tous les appartements seront dotés d'un balcon de près de 4 m<sup>2</sup>. Des travaux sont également prévus dans les salles de bains, les cuisines et les WC. Chaque logement sera équipé d'une pompe à chaleur individuelle. À cela s'ajoute l'installation d'interphones. Les travaux ont commencé en avril 2023 et s'achèveront au cours du premier semestre 2025.

### Un chantier à 7,6 millions d'euros

Logissia a invité, mardi 6 novembre, les habitants, les élus et les partenaires à visiter un appartement fraîchement rénové pour



Les travaux de réhabilitation des logements des Pierres-Précieuses s'achèveront en 2025.

présenter les travaux entrepris et répondre aux éventuelles interrogations. Éric Borney, président de Logissia, a évoqué le coût du chantier. **« Cela représente 7,6 millions d'euros soit 67 900 € par logement, ce qui est supérieur à nos standards habituels. »**

Le bailleur social prévoit d'autres chantiers dans le quartier notamment la réhabilitation du centre commercial, la construction d'un nouveau quartier sur le site de la Bissonnière à quelques centaines de mètres et d'un espace paramédical, près du centre commercial, jumelé à 11 logements destinés aux jeunes et aux personnes âgées.

**« L'année 2024 constituera un véritable tournant pour le quartier car de nombreux travaux vont être engagés »,** a insisté Vincent Beaumont, vice-président de Flers Agglo. Outre la réhabilitation du centre commercial, l'aménagement de la place urbaine va débuter ainsi que la rénovation des 80 logements de la résidence Foucault par Orne Habitat.

**« Ce n'est pas que du matériel. Au-delà, c'est la vie des gens qu'on améliore et c'est l'image du quartier qu'on change »,** s'est réjoui Lori Helloco, premier adjoint au maire de Flers.

## SAINT-MICHEL Un premier îlot imaginé par des élèves de CE2 sera aménagé

**Des îlots de fraîcheur seront aménagés dans le cadre de la rénovation urbaine. Ils ont été imaginés par des élèves.**

**D**es élèves des écoles primaires Les Vallées et Les Oisillons, à Saint-Michel, à Flers, ont travaillé sur le projet d'aménagement d'îlots de fraîcheur dans leur quartier en pleine rénovation urbaine avec l'association Api Potager. Ils ont présenté leurs croquis, jeudi 21 décembre, à l'école Les Vallées.

Un îlot de fraîcheur ? **« C'est un espace où l'on se détend »,** explique une élève, **« où il y a des fleurs, des plantes et de l'eau »,** poursuit

son camarade. **« Ils permettent surtout de faire diminuer la chaleur en ville »,** ajoute Aurélie Briant, d'Api Potager. Ces élèves de CM1 ont réalisé trois sorties lorsqu'ils étaient en CE2 pour mener ce projet. Elles ont abouti à plusieurs esquisses qui ont servi de support au bureau d'études de Flers Agglo pour réaliser un croquis.

### Un îlot aménagé au printemps

Il y aura des arbres fruitiers, des plantes vivaces et persistantes, du mobilier, des nichoirs voire des hôtels à insectes. Cet îlot sera aménagé au printemps 2024, à proximité des jardins partagés Papilles et Papillons. Les enfants, qui

participeront au chantier, planteront également des pancartes avec leur nom. Un second îlot sera créé en 2025.

Sur ce projet, l'association API Potager est soutenue par Flers Agglo, la Région Normandie, La Ligue de l'Enseignement et l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie.



Quelques-uns des élèves de CM1 de l'école des Vallées ayant participé au projet.

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT Des aides pour rénover son logement en centre-ville

**Les propriétaires du centre-ville de Flers peuvent prétendre à des aides allant jusqu'à 80 % pour rénover leur logement dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat dite de renouvellement urbain (OPAH-RU).**

**P**our encourager la rénovation des logements en centre-ville de Flers, que ce soit en termes de confort ou de performance énergétique, Flers Agglo et la Ville de Flers ont décidé de renouveler l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat de Renouvellement urbain (OPAH-RU). Ce dispositif permet d'accompagner techniquement et financièrement les propriétaires bailleurs ou occupants dans la réalisation des travaux.

Lors de la précédente opération, 260 logements ont été réhabilités en 5 ans dans le centre-ville dont 124 étaient vacants. Cela a généré plus de 11 millions d'euros de travaux qui ont bénéficié, en grande partie, à des entreprises locales. En moyenne, les propriétaires ont perçu 50 % de subventions sur le montant total des travaux.

### 170 logements à réhabiliter

L'opération est reconduite depuis le 1<sup>er</sup> février 2024 pour une durée de près de 3 ans, soit jusqu'en décembre 2026. L'objectif est de réhabiliter 110 logements occupés par leur propriétaire, 60 logements locatifs appartenant à des bailleurs et 161 logements en copropriété. Les aides de Flers Agglo et de la Ville de Flers aux propriétaires sont estimées à 791 000 € pendant la durée de l'opération.

À noter que le périmètre de l'OPAH-RU a été élargi. Il s'étend désormais jusqu'au Plancaïon, à l'ouest, les avenues Louis-Toussaint et de Verdun au sud, jusqu'au cimetière Saint-Jean et une partie de la rue d'Athis, à l'est, et jusqu'à la limite de Saint-Georges-des-Groseillers au nord.

Pour les propriétaires intéressés, Flers Agglo propose un accompagnement technique gratuit avec son opérateur le CDHAT, le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires. Il informe sur les travaux



*L'exemple d'une rénovation d'appartement accompagnée, en centre-ville de Flers.*

éligibles, examine les projets et accompagne les propriétaires dans le montage du dossier de subventions.

Le CDHAT tient une permanence à la maison de l'habitat et de la rénovation de Flers Agglo située rue de la 11<sup>e</sup> DBB en centre-ville de Flers.

**+ D'infos :**  
**Maison de l'habitat et de la rénovation**  
**7 bis, rue de la 11<sup>e</sup> DBB à Flers**  
**maisondelhabitat@flers-agglo.fr**  
**CDHAT: 02 31 53 73 73**  
**ou calvados-orne@cdhat.fr**

## HABITAT Quatre nouveaux logements en centre-ville

**Le bailleur social Orne Habitat a réhabilité quatre logements dans un immeuble du centre-ville de Flers. Ils ont été inaugurés le 23 janvier.**

**Q**uatre logements, de 44 à 68 m<sup>2</sup> dont un labellisé Habitat Senior Services pour une personne de plus de 65 ans, ont été réhabilités, rue Desrivières, en centre-ville de Flers, à l'initiative d'Orne Habitat.

Cette opération a été menée dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Michel afin de reconstituer l'offre de logements démolis. Les différents partenaires ont fait le choix d'identifier des secteurs hors quartier, notamment dans le centre-ville.

Cet immeuble avait été identifié par Flers Agglo et proposé à Orne Habitat qui l'a transformé dans le cadre de l'acquisition-amélioration. Le coût s'élève à 390 000 €, soit 97 500 € par

logement. Orne Habitat a pu compter sur les subventions de Flers Agglo, de la Région, de l'ANRU, de l'État et sur deux prêts de La Banque des Territoires et d'Action Logement.

Le projet a été confié au cabinet Charles Monhée Architecte, dans l'Orne. Les entreprises qui sont intervenues sont toutes domiciliées dans l'Orne.



*Les quatre logements ont été inaugurés mardi 23 janvier.*

## ÉCLAIRAGE PUBLIC La ville passe au 100 % Led !

**Flers poursuit son programme de transition écologique et de sobriété énergétique. 2 200 points lumineux publics vont passer en Led d'ici la fin de l'année. Un chantier à 2,2 millions d'euros qui va permettre d'optimiser l'éclairage public et de réaliser des économies.**

La Ville de Flers a fait de la diminution des consommations énergétiques l'une de ses priorités. Elle s'est engagée, depuis 2014, dans un programme d'économie d'énergie, en remplaçant une partie des luminaires en Led, à faible consommation électrique.

Cette action se poursuit avec le remplacement de 2200 points lumineux supplémentaires sur les 3500 que compte le parc, par un dispositif Led. Ces travaux, qui permettront à terme de réduire de 30 à 40 % la consommation d'électricité, ont commencé en décembre 2023 et vont se poursuivre tout au long de l'année 2024.

Cette installation participera, en plus, à une meilleure maîtrise des flux lumineux en concentrant l'éclairage sur les espaces qui le nécessitent et en ajustant la puissance lumineuse en fonction des horaires et des usages. Une majorité des points lumineux pourront être programmés pour qu'un secteur



La convention entre la Ville de Flers et La Banque des territoires a été signée en novembre 2023.

déterminé puisse rester éclairé plus tard le soir lors d'un événement par exemple. Pour rappel, l'éclairage de la ville de Flers est éteint de 23 heures à 6 heures, excepté les vendredis et samedis aux abords des établissements de nuit.

### Un projet à 2,2 millions d'euros

Les premiers secteurs concerneront l'hypercentre et les abords du pôle culturel Jean-Chaudeurge et du Forum. Viendra ensuite le

secteur de la zone d'activités économiques sud, en raison de la vétusté des appareillages.

Pour financer ce projet à 2,2 millions d'euros, la Ville de Flers a signé avec la Banque des Territoires, en novembre 2023, une convention de financement dite Intracting de 1,6 million d'euros sur 13 ans. Ce dispositif financier vertueux consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires, voire au financement de nouveaux projets. La Ville de Flers peut aussi compter sur une aide importante de 600 000 € de l'État au titre du Fonds vert.

« Ce que nous avons prévu de faire en 15 voire 20 ans, nous allons le réaliser en un peu plus d'une année. 2 200 points lumineux, c'est considérable. Cette opération va réduire la consommation électrique, limiter la pollution lumineuse et les émissions de CO2 sans dégrader les comptes de la ville », se réjouit Yves Goasdoué, maire de Flers.

« La transformation écologique et énergétique est un sujet important pour nous. C'est un prisme à travers lequel nous accompagnons tous les projets. Un accompagnement qui se fait en amont jusqu'à la réalisation effective », souligne Frédéric Noël, directeur régional Normandie de la Banque des Territoires.



Les travaux ont commencé le 18 décembre.

# ÉCOLES PUBLIQUES Pensez à inscrire vos enfants !

**Les inscriptions dans les écoles publiques de la Ville de Flers pour la rentrée de septembre ont commencé. Il faut prendre rendez-vous.**

**L**es inscriptions dans les écoles, pour l'année 2024/2025, sont ouvertes. Elles concernent les familles arrivées récemment dans la ville, les entrées en petite section de maternelle et les entrées en CP à l'école élémentaire Sévigné-Paul-Bert et à l'école élémentaire Roland.

Pour pouvoir inscrire votre enfant, il faut prendre rendez-vous auprès du service scolaire-périscolaire, situé au 41, rue de la Boule, à Flers, au 0233646619. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

## Les pièces à fournir

Lors de l'inscription scolaire de l'enfant, les familles devront être munies d'une pièce d'identité, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant à jour des obligations vaccinales, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du numéro Caf et du jugement de divorce ou de séparation pour les personnes concernées.

Les écoles de Flers sont réparties en quatre



Les inscriptions pour l'année 2024/2025 sont ouvertes.

sites : l'ensemble scolaire Sévigné – Paul-Bert, rue des Écoles (contact au 0233652794 pour la maternelle et 0233652936 pour l'élémentaire), l'ensemble scolaire Roland, rue de Domfront (contact au 0233641116 pour la maternelle et 0233960540 pour l'élémentaire), le groupe scolaire Morin-La Fontaine, rue Bernard-Palissy (contact au 0233651693 pour la maternelle et 0233653501 pour l'élémentaire), et le groupe scolaire Les Vallées, rue de Ger (contact au 0233651134 pour la maternelle et 0233653320 pour l'élémentaire).

À noter que les enfants peuvent y être accueillis dès 2 ans., selon les sites scolaires. Des portes ouvertes dans les écoles sont prévues vendredi 22 mars, de 16h45 à 18 heures.



## D'infos :

**Service scolaire-périscolaire de la Ville de Flers, 41, rue de la Boule - (entrée par le square Delaunay). Contact : 0233646619 ou [infoscolaire@flers-agglo.fr](mailto:infoscolaire@flers-agglo.fr). [www.flers-agglo.fr/mon-quotidien/education-formation/ecoles-publiques-de-flers/](http://www.flers-agglo.fr/mon-quotidien/education-formation/ecoles-publiques-de-flers/)**

## CONCOURS Deux classes récompensées

**Rêve de bouchons 61 a organisé un concours de dessin. Deux écoles de Flers sont sur le podium.**

**P**our ses 20 ans, l'association Rêve de bouchons 61, qui récolte des bouchons pour financer du matériel de loisirs aux personnes en situation de handicap, a organisé un concours de dessin sur le thème du handicap, ouvert aux écoles de Flers Agglo. L'école Les Vallées a remporté le 1<sup>er</sup> prix avec les dessins réalisés par les élèves qui fréquentent les temps périscolaires. Les CE2 de Morin-La Fontaine arrivent en deuxième position. Chaque classe a remporté des livres.



Les élèves des Vallées.

## ÉCOLES Non au harcèlement

**Pour la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, en novembre, des écoles se sont mobilisées, notamment Morin-La Fontaine.**

**D**ivers événements étaient prévus dans les établissements scolaires, le 9 novembre, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école comme c'était le cas à l'école Morin-La Fontaine.

Symboliquement, tous les élèves de primaire se sont réunis dans la cour de l'école, vêtus d'un haut blanc, pour former le slogan « Non au harcèlement ». Le sujet a également été abordé en classe par les enseignants.



Toute l'école Morin-La Fontaine s'est mobilisée.

## ➤ Tribunes

# Le mot de la majorité municipale

Les mois de janvier et de février sont traditionnellement consacrés à l'acte le plus important de l'année, le vote du budget. Pour la 14<sup>e</sup> année consécutive, votre majorité a présenté un budget permettant de ne pas augmenter les taux d'imposition tout en conservant des marges pour investir.

L'exercice est difficile car nos recettes n'évoluent guère alors que nous devons faire face, comme vous toutes et tous, à des augmentations de prix sur toutes choses et particulièrement sur les produits pétroliers et l'électricité.

En dépit de cela, nous avons pu, grâce à une gestion rigoureuse de nos frais de fonctionnement, conserver nos marges de manœuvre.

Ceci va nous permettre d'investir pour 2024, plus de 5,4 millions d'euros, hors rénovation de la mairie.

Ces travaux sur notre patrimoine, nos écoles, nos voiries, jumelés avec ceux de l'Agglomération, viendront renforcer l'attractivité industrielle, artisanale et commerciale de Flers.

L'objectif de votre majorité municipale est simple à résumer. Bien gérer, avoir toujours en tête les préoccupations environnementales et la lutte contre le réchauffement climatique, faire en sorte de renforcer le travail et l'emploi pour conserver des marges de manœuvre pour venir en aide à nos concitoyens les plus en difficulté.

C'est ce que nous avons voulu mettre en œuvre dans ce budget 2024, voté à l'unanimité moins une abstention.

Bonne lecture du Fil Magazine à toutes et à tous.

## L'opposition s'exprime

### Le groupe Fiers de Flers :

Entre ce mois de janvier où nous écrivons ces lignes et vous qui les lirez, peut-être la crise agricole aura-t-elle trouvé des solutions. Hélas, il y a fort à parier que les effets d'annonce, dans ce domaine comme dans d'autres, pousseront davantage les citoyens vers des idées utopistes et extrémistes, toutes inutiles et néfastes.

Quel rapport avec Flers et sa vie municipale ?

Malgré les discours et double discours du gouvernement, la population garde confiance dans les institutions locales comme la commune.

La vie municipale reste le premier attachement à la république où les élus, citoyens parmi d'autres, agissent pour le bien commun. Là, une majorité et son opposition discutent et décident sous le regard des habitants. C'est pourquoi, ici, le double discours n'est pas permis.

La majorité a présenté ses projets. S'ils ne correspondent pas à nos priorités nous n'y avons rien vu qui mérite de refuser le budget qui les finance. La ligne rouge des taux d'imposition n'a pas été franchie puisqu'ils n'augmentent pas depuis qu'une opposition y veille et vote de façon responsable.

Ces remarques semblent générales mais nécessaires en ce début d'année. Nous renouvelons notre engagement d'écoute et de dialogue apaisé.

Nous continuerons de porter les propositions positives, du stationnement gratuit à la préservation du patrimoine en passant par la sécurité de nos espaces publics.

Avec cet esprit constructif, nous formulons les vœux les meilleurs à notre ville et à vous, ses habitants.

En 2024 et au-delà, restons fiers de Flers !

### Pascal Catherine, Lutte Ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs :

La guerre sévit sur la planète. Elle sévit en Ukraine et à Gaza, sans compter des tensions qui montent comme en Corée du nord ou entre la Chine et Taïwan et bien d'autres régions du monde où des millions de personnes sont sans ressources et sont obligés de fuir la famine et la misère.

Oui plus le temps passe et plus le risque de guerre mondiale s'accroît. Car le capitalisme est un système qui consiste à accumuler le plus de capitaux au travers du marché et de la concurrence. Quand il arrive en bout de course, il n'a pas d'autres solutions que de provoquer une déflagration générale et de transformer la guerre économique en guerre tout court. La guerre économique est faite sur le dos des travailleurs. Car pour les actionnaires des entreprises du CAC 40 tout va bien, ils vont recevoir 97 milliards de dividendes en hausse de 20 % par rapport à 2023.

Alors notre seul espoir et notre volonté est que nous retrouvions, en tant que travailleurs, la conscience de notre force collective et de notre capacité à changer la société. Car les travailleurs ont prouvé à de multiples reprises que l'on pouvait changer l'histoire au travers de révolutions sociales.

## JEUX OLYMPIQUES 2024 Une basketteuse de l'équipe de France reçue à Flers

Les élèves de l'école élémentaire Sévigné-Paul-Bert ont accueilli Dominique Malonga, joueuse de l'équipe de France de basket sélectionnée pour les Jeux olympiques de Paris 2024.

Les élèves de l'école élémentaire Sévigné-Paul-Bert, labellisée Générations 2024, ont eu la chance de rencontrer, vendredi 10 novembre, Dominique Malonga, une des joueuses de l'équipe de France de basket féminine. Équipe qui est sélectionnée pour les Jeux olympiques de Paris 2024. La jeune femme de 17 ans est originaire de Saint-Georges-des-Groseillers. Elle joue cette année dans le club de Tarbes.

### De nombreuses questions des élèves

Les élèves ont posé énormément de questions : « **Quel est ton joueur de basket préféré ?** », « **À quel âge as-tu commencé à jouer au basket ?** », « **Comment as-tu fait pour être sélectionnée dans l'équipe de France ?** », ou « **Que manges-tu avant**



Dominique Malonga au milieu des élèves.

**de jouer un match ?** ». Dominique Malonga s'est prêtée au jeu, toujours avec le sourire, tenant son rôle d'ambassadrice du basket. La basketteuse leur a également expliqué les valeurs du sport comme le goût du travail, la persévérance, l'esprit d'équipe, la solidarité...

Pour rappel, la Ville de Flers et Flers Agglo sont labellisées Terre de jeux 2024. Depuis 2023, les deux collectivités impulsent l'esprit des jeux auprès de leurs différents publics (écoles, maisons d'activités, clubs sportifs...) et plus largement des habitants.

## AU CHÂTEAU Une barrière en fer forgé faite maison

Une nouvelle barrière a été installée en janvier aux abords de l'ancien moulin du château. L'ouvrage s'intègre joliment dans l'environnement du château.

Le ferronnier de la Ville de Flers a réalisé une barrière en fer forgé pour sécuriser le passage au-dessus de la vanne du moulin du château. Celle-ci remplace une clôture en bois qui était abîmée. L'agent municipal a repris le modèle de la barrière qui donne accès au petit étang. 216 volutes ont dû être forgées pour concevoir le nouvel ouvrage que l'on croirait d'époque !

### Une cinquantaine d'heures de forge

Réalisée durant ces derniers mois, cette barrière d'environ 500 kg a nécessité une cinquantaine d'heures de forge. Le tout a été réalisé dans les ateliers techniques

municipaux. Le coût total est d'environ 1550 €. Elle a été transportée et posée le 30 janvier avec l'aide d'agents des services voirie et patrimoine.

Ce travail remarquable, réalisé en interne, magnifie le domaine du château encerclé de part et d'autre de barrières de ce style.



La barrière en fer forgé a remplacé une clôture en bois.

